

## Liste des participants :

Enseignants : Aline CARRIE (CM2), Hélène CORBI (CM1), Sophie MORA-DOUMEN (CM1-CM2), Colette BARRY (CE2-CM1), Magali ORTUNO (CE2), Virginie GILLET (CE2), Sylvain SOUZA (Ulis), Nadine ANQUINE-CEREZA (CE1), Karine FOURNIER (CP-CE1), Julie BOMPIS (CP), Alexandra QUIGNON-BURY (CP), Éric KÉHAL (directeur de l'école).

Représentants des parents : **API** : Charlotte BASTIE, Delphine LAPIERRE, Clarisse SONZOGNI

Représentants de la Mairie de Colomiers : Aurélie OBERT (directrice Alae)

Excusée : Mme LACOURTHIADE (Inspectrice de l'Éducation Nationale), Mme STAMMBACH (élue municipalité), Marion LABEYRIE (CM2), Céline CYR (CM2)

### **Calendrier des prochaines manifestations de l'année : dates à retenir**

- Fête de l'école : **mardi 27 juin 2023**

## 1. Fonctionnement de l'école

- ✓ Perspective effectif 2023-2024

A ce jour, 81 élèves entreront en 6<sup>ème</sup> et 10 départs de l'école (déménagements, changement de périmètre scolaire) sont enregistrés.

52 CP sont inscrits et 3 nouvelles inscriptions du CE1 au CM2, 5 nouvelles arrivées en ULIS pour la rentrée de septembre 2023, sans compter les déménagements et les emménagements de l'été. Il y a un déséquilibre entre les départs et les arrivées.

Les inscriptions et réinscriptions tardives, les emménagements et déménagements durant l'été peuvent modifier la prévision des structures pédagogiques dans les différentes écoles et peuvent parfois conduire à revoir les organisations prévues la veille de la rentrée scolaire.

Pour éviter toute mauvaise surprise, **les parents qui savent déjà que leur enfant ne sera pas là le jour de la rentrée doivent prévenir l'école et la mairie ; les familles n'ayant pas encore fait les démarches de réinscription pour la prochaine rentrée scolaire doivent contacter au plus vite le service éducation de la ville.**

291 élèves sont prévus et inscrits à ce jour (52 CP, 62 CE1, 51 CE2, 59 CM1, 55 CM2 et 12 ULIS qui seront répartis dans les classes selon leur niveau).

Il y aura une fermeture de classe. La structure pédagogique pour la rentrée de septembre 2023 sera de 12 classes ordinaires + 1 Ulis école.

La moyenne par classe sera de 24.25 élèves par classe, sous réserve de nouvelles arrivées.

Répartition des futurs 6<sup>èmes</sup> de l'école dans les différents collèges après le résultat des demandes de dérogation pour la rentrée de septembre 2023 : 36% sur Léon Blum, 47% sur Victor HUGO, 10% sur Voltaire, 0 % sur Jean Jaurès, 7% autres collèges extérieurs Colomiers et orientation en structures médico-éducatives.

- ✓ Mouvement dans l'équipe pédagogique pour la prochaine rentrée

**Les départs** : Mme GILLET (CE2) mutation sur un autre département. M. SOUZA (Ulis), Mme DUCHER (un jours/semaine au CE2) et Mme BOMPIS (CP) en remplacement de Mme ESTEBAN, enseignants qui étaient à titre provisoire sur l'école cette année.

**Les arrivées** : Nous ne savons pas pour le moment qui aura le poste en ULIS.

## **2. Élection représentants des parents d'élèves**

- ✓ Mise en place de la commission électorale 2023-2024

Le Directeur de l'Ecole réunira la commission électorale la 2<sup>ème</sup> semaine de la rentrée pour préparer les élections des représentants des parents 2023-2024. Cette commission est composée d'un enseignant de l'école, du Directeur de l'école et de représentants de parents d'élèves de chaque association et fédération de parents élus de l'année 2022-2023.

Comme le prévoit la loi du 26 juillet 2019, il est proposé pour les prochaines élections comme pour cette année un vote par correspondance uniquement. Le conseil d'école donne un avis favorable à cette organisation.

De plus, l'article 5 de la loi Rilhac disposant que l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école peut se faire par voie électronique sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école est entré en vigueur le 23 décembre 2021. Les modalités d'un tel dispositif ne sont toujours pas connues à ce stade et un texte réglementaire sera nécessaire pour sa mise en œuvre sur le terrain. Si ce dispositif devait rentrer en vigueur, il sera proposé aux prochaines élections. Le conseil d'école donne un avis favorable à cette organisation.

## **3. Activités périscolaires**

- ✓ ALAE : point sur les projets de l'ALAE.

- Projets communs avec l'école : Projets ciblés sport avec l'ETAPS (jeux de ballons, motricité) sur deux périodes, projets savoir nager, projet écocraff : fresque du préau avec un prolongement sur les passerelles organisées avec les GS futurs CP (mousse végétale), fête de Noël, fête de l'école.
- Projets avec la restauration : Différentes fêtes (fête de l'agrumes, fête du chocolat, fête de la fraise, fête de la tomate).
- Fêtes de fin de périodes, carnaval.
- Brigade de l'égalité : Pour lutter contre les discriminations, abordé sur le temps calme dans chaque classe. Création d'une vidéo sur la journée mondiale Unicef en commun avec différentes structures.
- Débats philo, projets autour du recyclage, projet autour de la photo, atelier langue des signes, chorale, cuisine parents / enfants, journal ALAE.
- Nature ton samedi : projet collectif à l'ensemble de la ville. Les Columérins pouvaient venir participer à des activités liées à la nature sur le parc du Cabirol samedi 3 juin.
- Projet de sensibilisation sur les dangers des écrans : Visionnage d'un documentaire (« écran de fumée ») avec les enfants sur le temps alae suivi de débats et un ciné débat à destination des familles de l'école lors d'une soirée mais peu de personnes présentes. Ce style d'évènement pourrait être ouvert aux familles des autres écoles dans le futur. L'ALAE fera passer un petit questionnaire pour retour afin d'essayer d'avoir plus de familles sur les prochains évènements (horaires à privilégier, dates, manque d'intérêt...).
- Association « Lire et faire lire » : Intervention tous les mardis de 12h30 à 13h30. 52 enfants ont participé cette année.

## **4. Hygiène, sécurité, protection**

- ✓ Présentation du plan de mise à l'abri en cas de forte chaleur

L'objectif de ce Plan est de prévoir comment accueillir les enfants et les personnels en cas de vague de chaleur, afin de maintenir le service public d'éducation pour toutes et tous. Ce plan s'appuie sur les fiches école 2022/2023 édité par l'Académie de Toulouse. Ce plan sera activé en cas de vigilance rouge annoncée par Météo France sur le département ou plus localement. Il peut être activé également lors de relevés de température trop importantes dans les salles (ALAE/école) ou dans le réfectoire et en absence d'aération, brumisation ou possibilité de rafraîchissement des locaux. Dans ce dernier cas, l'activation se fera en lien entre l'inspectrice de l'éducation nationale et la municipalité de Colomiers.

Dans l'attente des travaux de rénovation d'amélioration des bâtiments existants (2025 sur A.SAVARY), les mesures suivantes ont été prises par la mairie de Colomiers : une salle fraîcheur a été installée (bibliothèque de l'école) et est accessible sur tout le temps de l'enfant (école/ALAE). En cas de nécessité, une rotation des classes les plus exposées sur d'autres salles du groupe scolaire moins exposées à la chaleur (salle ALAE, salles du 1er étage, salle RASED,

agora, salle polyvalente, salle informatique) sera mise en place (et inversement : salles ALAE vers salles de classes moins exposées à la chaleur).

Les autres lieux possibles de repli si nécessaire : les espaces ombragés aux abords de l'école, le centre de loisirs du Cabrirol (entièrement climatisé) en fonction des écoles et des relevés de températures assurés par la municipalité. En cas de déclenchement du plan hors sec, la médiathèque Pavillon blanc (espaces climatisés), l'hôtel de ville (espaces climatisés).

Des demandes ont été remontées par l'école et l'alae en direction de la municipalité pour des équipements supplémentaires (ventilateurs, stores ou volets ou dispositifs opacifiants pour les salles les plus exposées, pack d'eau, thermomètres)

✓ Présentation du programme national Phare (harcèlement scolaire)

Ce programme national contre le harcèlement scolaire s'inscrit dans une démarche en lien avec le climat scolaire. Le climat scolaire concerne toute la communauté éducative (élèves, parents, personnels de l'école). C'est une responsabilité collective qui vise à la construction pour tous du bien vivre et du bien être à l'école. Le mot « harcèlement » est issu du monde du travail et des adultes. Il ne peut s'appliquer tel quel aux situations d'élèves en milieu scolaire. Nous parlerons plutôt aujourd'hui de « situation d'intimidation ».

Les points clé de l'opérationnalisation du programme Phare : il s'agit de doter les écoles d'un plan de prévention du harcèlement entre élèves. Ce programme combine plusieurs actions et dispositifs incluant un éventail d'outils (mallette donnée aux enseignants) pour prévenir le harcèlement et pour intervenir lorsqu'il se produit, à destination de l'ensemble des utilisateurs des écoles. Il se présente sous la forme d'un échancier d'actions à mettre en place tout au long de l'année scolaire. Il s'articule autour de différents points clé (formalisation par l'école d'un protocole de traitement présenté en conseil d'école, organisation de séances d'apprentissage annuelles pour les élèves de toutes les classes d'une école, participation à des temps forts du programme par exemple « journée Non au Harcèlement, concours non au Harcèlement... », constitution pour chaque circonscription et chaque école d'une équipe ressource...).

Dans ce programme, la « méthode de la préoccupation partagée » permettra de traiter des situations d'intimidation en plaçant les élèves intimidateurs dans des situations de réparation et de recherche de solutions. Les adultes constituant l'équipe ressource (il y en a 5 sur l'école : directeur d'école, directeur ALAE, 2 enseignants, 1 animateur alae) seront en situation d'écoute diplomate, auront une approche non blâmante en adoptant une démarche en recherche de réparation et d'empathie pour l'intimidateur en direction de la victime. De plus, l'équipe ressource organise une série de rencontres individuelles brèves, répétées et limitées dans le temps (3 semaines) pour résoudre une situation d'intimidation en rassurant, écoutant, comprenant, réconfortant la victime (le temps qu'il faudra), et pour l'intimidateur en l'amenant vers une situation d'empathie et de réparation.

## **5. Projets - Sorties – Spectacles – Activités**

✓ Point sur les liaisons CM2-6<sup>ème</sup> et GS-CP

➤ Point sur les liaisons CM2-6<sup>ème</sup>

- Des journées de découverte sur 3 collèges de Colomiers ont eu lieu en direction des élèves du secteur de chacun des collèges (mai-juin) : découverte des lieux, fonctionnement général d'un collège, repas sur place, rencontre et échanges avec du personnel, des élèves de 6<sup>°</sup> et des enseignants des collèges de 6<sup>ème</sup>, immersion en « cours type 6<sup>°</sup> » ...

- Les collèges de Colomiers prévoient également des portes ouvertes ou des réunions d'informations en direction des familles.

- Un projet sciences/éducation morale et civique ainsi qu'un projet français avec le prix littéraire des incorruptibles entre le collège Victor Hugo et deux classes de CM2 de l'école. Rencontre avec un auteur en regroupant les 2 classes de CM2 et les 6<sup>èmes</sup>. Les livres ont été sélectionnés en commun (CM2 / 6<sup>ème</sup>).

- Un projet français autour de la poésie / du printemps des poètes entre le collège L. Blum et une classe de CM2.

- Des professeurs de mathématiques et français de collège sont venues sur l'école pour observer en classe puis échanger avec des enseignants de CM2 sur les pratiques professionnelles.

- Des commissions de liaison CM2/6ème avec trois collèges de Colomiers courant juin (transmission d'informations sur les élèves pour les constitutions des futures sections de 6ème ...). Participent à ces commissions les enseignants de CM2, le directeur de l'école, et selon les collèges des professeurs principaux de 6ème, les principaux des collèges, les CPE, les infirmières scolaires.

- Les parents ont reçu à partir de début juin les affectations des élèves pour la 6ème. Ils devront ensuite s'inscrire au collège après avoir reçu et complété un dossier d'inscription. Le dossier a été transmis aux familles soit directement par le collège, soit par l'intermédiaire de l'école, soit inscription en ligne, l'inscription se faisant au collège. L'année prochaine, les inscriptions devraient se faire en ligne sur les différents collèges. Pour les collèges publics hors Colomiers prendre directement contact avec le collège.

➤ Point sur les liaisons GS-CP

La majorité des futurs CP viendront de l'école maternelle Alain SAVARY (90% des effectifs).

- Les enseignantes de CP et de GS de l'école maternelle A. Savary se rencontrent une fois par trimestre en conseil de cycle pour le suivi et la mise en place de différents projets communs puis pour la constitution des futures classes de CP.

- Des projets réguliers : les rencontres sportives au mois de juin entre GS et CP, rencontres autour de la lecture, récréations communes, tutorat CP-GS pour la visite de l'école, questions des GS sur l'année du CP.

- Des projets ponctuels : visite de l'exposition de Noël, invitation au carnaval de l'école maternelle...

- Des passerelles entre GS et CP sont également prévues sur les temps d'ALAE (petits groupes avec animateurs, intégration des GS à différents ateliers sur le midi et le soir, repas au self...). Un pique-nique est organisé le jeudi 22 juin entre les CP et les GS (encadré par les animateurs qui auront les CP l'année prochaine).

✓ Bilan sur les projets, sorties, spectacles, classes transplantées de cette fin d'année scolaire

Projet Ecole et cinéma pour toutes les classes de l'école, la Courses des bouchons pour toutes les classes également. Le marché des connaissances et une dernière assemblée seront organisés début juillet.

➤ **Cycle 2**

- Dispositif Ecole et cinéma (visionnage du troisième film le Magicien d'Oz au cinéma le Grand Central de Colomiers)
- CE2 B, CE2 A et CE1 : projet chorale.
- Les deux classes de CE2 : Projet "archives", visite des archives de la ville de Colomiers (analyse de cartes historiques de Colomiers).
- CP B : projet graff avec l'ALAE dans le cadre du PEDT.
- CP B : projet goût (école du goût) et en cloture le goûter presque parfait.
- CP A et B, CE1 A + CE2 A : classe découverte aux Angles.
- CP-CE1 : projet goût en lien avec le service restauration et l'école du goût de la ville + repas de cloture réalisé par les élèves des deux classes (confection du repas + dressage des tables avec une classe de CM1, puis dégustation au centre du Cabirol).
- CP-CE1 : présentation d'un spectacle de danse aux familles (dispositif "danse à l'école").
- Toutes les classes ont participé au vote des incorruptibles (prix littéraire).
- Sur le sport, organisation d'une journée olympique (le 23 juin ou le 29 juin selon le niveau des classes).
- Quatre classes ont assisté à la compétition internationale de "Rubgy seven" au stade de rugby Ernest Wallon à Toulouse (coupe du monde de rugby à 7) + des ateliers sportifs autour du rugby.

- Mois du sport au mois d'avril :
  - o Visios avec des sportifs de haut niveau / entraîneurs
  - o Sensibilisation à divers sports avec les associations sportives de la ville (USC) ou autres
  - o Venue de sportifs sur l'école : handisport Dimitri Pavadé, Skateur...
  - o Défilé des enfants déguisés sur la chorégraphie de la semaine olympique.

➤ **Cycle 3**

- CM2 : défi solaire à la cité de l'espace. Les enfants ont créé des voitures alimentées par des petits panneaux photovoltaïques et ont participé à des courses organisées à la cité de l'espace. Une voiture de la classe est arrivée 8<sup>ème</sup> sur 28, de plus la classe a obtenu le prix de la voiture écologique.
- Classes de découverte en Ariège et dans le Tarn pour 6 classes
- Danse à l'école + spectacle à l'école de la compagnie Filao pour les CM2 B, CE2/CM1 + CP/CE1.
- L'école du gout pour les CM1 B (avec les CP/CE1).
- Atelier pavillon blanc autour de l'oeuvre d'un artiste pour la classe de CM1-CM2
- Pour les chorales de l'école :
  - Dispositif "Ecole qui chante" pour 2 classes de CM2 (spectacle le soldat rose).
  - Dispositif "123 chantons" pour les CM2, CM1/CM2, CM1, CE2/CM1 + ULIS.
- Spectacle musical Manu Galure pour les CM1-CM2 + concert de l'orchestre du Capitole pour deux classes.
- Les classes du cycle 3 ont assisté au spectacle musical des élèves des collèges L BLUM, V HUGO et de l'école J FERRY.
- Sortie le 6 juillet à Bouconne pour les CE2, CM1-CM2, CM1, CE2/CM1.
- Ateliers sur le savoir rouler à vélo pour une classe de CM2 en partenariat avec les éducateurs sportifs de la ville.
- Activité tennis pour deux classes au tennis club de la ville
- Rugby seven (coupe du monde de rugby à 7) pour les CM2 B.
- Expo sur Verdun à la maison citoyenne de La Naspe.
- Sortie au musée de la résistance pour les CM2 à Toulouse + ateliers aux archives départementales + ateliers sur l'école du mémorial de la Shoah.

Les enseignants rappellent les différentes subventions reçues pour aider à une partie du financement des différents projets de classes transplantées (10 classes cette année sur trois projets différents) et remercient les différents partenaires : PEP Pupilles de l'enseignement public 800€, secours populaire 400€, mairie de Colomiers 4216 €, ainsi que la participation des parents accompagnateurs pour accompagner lors des différentes sorties.

Ils remercient également la forte implication de l'Educatrice Sportive (Pascale) sans qui beaucoup de projets sportifs n'auraient pu avoir lieu.

✓ Organisation de la fête de fin d'année (date, déroulement, organisation)

**Déroulé prévu pour fête école du 27/06/2023 sur le thème des contes**

14h-16h : Jeux de cour organisés et encadrés par les CM1 et CM2.

16h-18h30 : fête de l'ALAE (théâtre, chorale, inauguration de la fresque du préau).

18h30 : ouverture de l'école aux familles, chorales...

19h30 : apéritif offert par l'école aux familles.

19h45 : tirage de la tombola.

20h30 : pique-nique tiré du panier + dessert partage (à partir de 21h, une participation financière libre sera demandée au profit de la coopérative scolaire).

Vers 21h00 : installation des desserts partagés + découpe.

Installation des tables, chaises, coin apéritif, coin chorale et tombola de 17h15 à 18h.

Le journal de présentation de la fête de l'école a été envoyé aux familles de l'école.

Un Tableau récapitulatif avec les différents ateliers et pôles à occuper par les parents a été distribué par les représentants des parents aux familles de l'école.

Remerciements des parents élus aux enseignants, directeurs, à l'ALAE pour tous les projets mis en place.

Le Directeur de l'école :

E.KEHAL

La secrétaire de séance :

J.BOMPIS

**École élémentaire Alain SAVARY 16 allée du Morbihan 31770 COLOMIERS**

**Tel: 05 61 63 50 23 - Mel: [ce.0312539s@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0312539s@ac-toulouse.fr)**